

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : AVIS

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/05/2020
Réuni le : 28/05/2020
Sous la présidence de : Christophe Briand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Avis favorable concernant le choix 1 du volet "ressources pédagogiques" :
- Aide directe au lycée pour l'acquisition des ressources.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

« RESSOURCES PEDAGOGIQUES »

Cocher la/les cases correspondante-s à votre choix selon votre situation actuelle :

	Formations EGT	Formations PRO
CHOIX 1		
- Aide directe au LYCEE pour l'acquisition des ressources (50 €/élève selon effectifs novembre 2019)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Aide directe à l'ASSOCIATION pour l'acquisition des ressources (50 €/élève selon effectifs novembre 2019)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHOIX 2 - Aide directe aux élèves boursiers 50 €/élève en filière professionnelle 100 €/élève en filière générale et technologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N.B. : les lycées n'ayant pas conventionné au PRP les années précédentes peuvent, s'ils le souhaitent, s'engager dans le dispositif en 2020.

Date 29 mai 2020.

Signature du/de la chef.fe d'établissement



Coupon à retourner avant le **vendredi 12 juin 2020** à l'adresse suivante :
ressources.pedagogiques@bretagne.bzh